

Budget rectificatif n°1 2025 - Fondation.

Conseil d'administration du 2 juin 2025

Délibération 2025/06/CA-058

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1, L712-3 ;

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66 ;

Vu les articles L.719-12 et R.719-194 à R.719-205 du code de l'éducation régissant les fondations universitaires ;

Vu l'article 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Vu le règlement intérieur de l'Université de Toulouse ;

Vu la délibération 202/12/CA-0003 du Conseil d'administration du 17 décembre 2024 relative au budget initial 2025 ;

Considérant qu'au moins la moitié des membres en exercice est présente ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 :

- **VOTE les autorisations budgétaires suivantes :**
 - 88 000 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 23 000 € personnel
 - 65 000 € fonctionnement et intervention

- 88 000 € de crédits de paiement dont :
 - 23 000 € personnel
 - 65 000 € fonctionnement et intervention
- 88 000 € de prévisions de recettes
- 0 € de solde budgétaire

Article 2 :

- VOTE les prévisions comptables suivantes :

- 0 € de variation de trésorerie
- - 337 € de résultat patrimonial
- 0 € de capacité d'autofinancement
- 0 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Toulouse le 2 juin 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

.....
11 juin 2025
.....


Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 36
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

UNIVERSITE DE TOULOUSE
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2025
TABLEAU 2 - Autorisations budgétaires
BUDGET ANNEXÉ FONDATION CATALYSES

É

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses									Recettes				
Désignation	Compte financier 2024		BI 2025		APRES BR1 2025		Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025		Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025	Désignation
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	14 158	14 158	23 000	23 000	23 000	23 000	0	0	43 000	40 000	88 000	48 000	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>									0				Subvention pour charges de service public
									0				Autres financements de l'Etat
									0				Fiscalité affectée : CVEC
									0	0	0	0	Autres financements publics
									43 000	40 000	88 000	48 000	Recettes propres
Fonctionnement	15 086	18 061	17 000	17 000	65 000	65 000	48 000	48 000					
Investissement	0	0											
									0	0	0	0	Recettes fléchées **
									0,0				Financements de l'Etat fléchés
									0,0				Autres financements publics fléchés
									0,0				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	29 244	32 219	40 000	40 000	88 000	88 000	48 000	48 000	43 000	40 000	88 000	48 000	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (EXCEDENT)				0,00		0,00			0	0	0	0	Solde budgétaire (DEFICIT)

UNIVERSITE DE TOULOUSE
BUDGET RECTIFICATIF N°1 2025
TABLEAU 4 - Équilibre financier
BUDGET ANNEXÉ FONDATION CATALYSES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)				
	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025	
Solde budgétaire (déficit) *	0	0	0	0	10 781	0	0	0	Solde budgétaire (excédent) *
	0	0	0	0	0	0	0	0	
	0	0	0	0	0	0	0	0	
	0	0	0	0	0	0	0	0	
		0	0	0				0	
				0				0	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	0			0	0			0	nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	0	0	0	0	12 573	0	0	0	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements en comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	0	0	0	0	0	0	Autres encaissements en comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	0	0	0	0	23 355	0	0	0	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie (Abondement)	23 355	0	0		0	0	0	0	Variation de trésorerie (Prélèvement)
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		0	0	0	0	0	0	0	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0	0	0	0		0	0	0	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS (= FINANCEMENTS)	23 355	0	0	0	23 355	0	0	0	TOTAL DES FINANCEMENTS (= BESOINS)

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***

UNIVERSITE DE TOULOUSE
BUDGET RECTIFICATIF n°1 2025
Tableau 6 - Situation patrimoniale
BUDGET ANNEXÉ FONDATION CATALYSES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025
Personnel	14 149,22	23 000,00	23 000,00	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	-	-	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 798,38	17 337,00	65 337,00	48 000,00
Intervention (le cas échéant)	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES (1)	21 947,60	40 337,00	88 337,00	48 000,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	61 653,64	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	83 601,24	40 337,00	88 337,00	48 000,00

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

PRODUITS	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025
Subventions de l'Etat	-	-	-	-
Fiscalité affectée	-	-	-	-
Autres subventions	2 100,00	-	-	-
Autres produits	81 501,24	40 000,00	88 000,00	48 000,00
TOTAL DES PRODUITS (2)	83 601,24	40 000,00	88 000,00	48 000,00
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	337,00	337,00	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	83 601,24	40 337,00	88 337,00	48 000,00

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	61 653,64	-337,00	-337,00	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	336,74	337,00	337,00	-
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs				-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs				-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	61 990,38	-	-	-

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	-
Investissements			-	-
Remboursement des dettes financières				-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	-	-	-
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	61 990,38	-	-	-

RESSOURCES	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025
Capacité d'autofinancement	61 990,38	-	-	-
Financement de l'actif par l'État				-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				-
Autres ressources				-
Augmentation des dettes financières				-
TOTAL DES RESSOURCES (6)	61 990,38	-	-	-
Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-	-	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2024	BI 2025	APRES BR1 2025	Ecart entre le BI 2025 et le BR1 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	61 990,37	-	-	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	38 635,84	-	-	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	23 354,53	-	-	-
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	728 385,99	666 395,62	728 385,99	61 990,37
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	32 303,43	-6 332,41	32 303,43	38 635,84
Niveau final de la TRESORERIE	696 082,56	672 728,03	696 082,56	23 354,53